28-29 NOVEMBRE 2017
GRENOBLE

LES RENCONTRES TERRITORIALES DE LA SOLIDARITÉ

LA LUTTE CONTRE LE NON-RECOURS SUR LES TERRITOIRES : EXAMEN DES CONDITIONS INSTITUTIONNELLES, ORGANISATIONNELLES ET PROFESSIONNELLES

PROGRAMME

le cnfpt

QUAND LES TALENTS GRANDISSENT, LES COLLECTIVITÉS PROGRESSENT

CO-ORGANISATEUR :

ODENORE
Observatoire des non-recours aux droits et services

WWW.CNFPT.FR
RUBRIQUE
MANIFESTATIONS

« Agir contre le non-recours sur les territoires»
« Examen des conditions institutionnelles, organisationnelles et professionnelles »

Auditorium du Musée – Grenoble

Organisé par
L'Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore)
et l'Institut national spécialisé d'études territoriales (INSET) d'Angers

Présentation

A l'échelle européenne et internationale, l'action sur le non-recours s'inscrit dans des politiques ou programmes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Pour autant, comme l'a souligné le Comité économique et social européen en 2016, en réponse à une consultation sur les Programmes nationaux de réforme, de nombreux Etats membres de l'Union s'abstiennent de faire référence aux non-recours aux droits sociaux. La France est de ceux-là. Pourtant, le Plan gouvernemental de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale de 2013 a incité les acteurs des territoires à développer des réponses au non-recours, aussi bien les collectivités territoriales, les acteurs associatifs que les organismes de protection sociale. De nombreuses initiatives sont prises. Elles visent à transformer les postures organisationnelles et professionnelles dans le sens d'une approche populationnelle de l'inclusion sociale. Ainsi, l'action sur le non-recours tendrait-elle à apparaître comme tâche collective et obligation commune, un « commun » au sens de l'économiste américaine Elinor Ostrom. Toutefois, les initiatives sont diverses et éparses. Elles poursuivent différents objectifs sans être contenues dans un seul plan ou schéma d'action ; au contraire elles émargent dans plusieurs, sans assemblage suffisant. Aussi, l'intervention des Préfets et des services départementaux ou régionaux de l'Etat est-elle attendue. La définition et l'affirmation d'un coordinateur et d'un pilote apparaît comme une condition principale pour faciliter entre acteurs une approche commune des réponses à apporter aux phénomènes de non-recours sur les territoires.

* *

L'intention principale du colloque est de débattre des initiatives pour lutter contre le non-recours sur les territoires, en France. Pour cela, il poursuit deux objectifs :

- Partant de premiers constats présentés en introduction du colloque, nous chercherons d'abord à **rendre compte de la place que prend la question du non-recours et à nous interroger sur son sens**. En particulier, l'action sur le non-recours a-t-elle pour finalités d'amortir les effets du décrochage des droits communs d'une partie importante de la population, mais aussi de proposer des réponses afin qu'elle (re)prenne pied dans des parcours sociaux ? Alors que les transformations en cours de la protection sociale tendent à attacher les droits acquis non plus à l'emploi occupé mais à l'individu, l'action sur les territoires appelle-t-elle les acteurs – et dans ce cas jusqu'où – à se situer à la fois dans un « social de compensation » conçu comme remède à l'exclusion et dans un « social de compétition » dont l'objectif est de (re)mettre les individus dans des circuits de mobilité, d'emploi, de logement, de santé… en leur apportant l'autonomie suffisante ?

- Le questionnement sur les finalités demande en même temps de **s'interroger sur les contextes institutionnels dans lesquels l'action contre le non-recours sur les territoires prend place**. Il s'agit alors d'examiner ses contingences. Celles-ci portent en particulier sur les conditions – possibilités *versus* obstacles – de l'émergence de la lutte contre le non-recours comme tâche collective et obligation commune. Sur ce plan, plusieurs lignes de discussion peuvent organiser tout au long du colloque les présentations et les échanges. Nous essaierons notamment d'être attentifs à : l'européanisation des sources et modalités de financement des programmes d'actions ; la nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRE du 7 août 2015) et la place donnée à l'intercommunalité ; la dématérialisation croissante des démarches administratives. Ces évolutions – et d'autres – interagissent sur les capacités des acteurs à penser l'action sur le non-recours comme une « action sociale d'intérêt communautaire » au plus près des populations.

Pour répondre à ces objectifs, une première table ronde abordera la place des territoires dans l'action sur le non-recours, avant de débattre, au cours des trois tables rondes suivantes, des difficultés pour agir en proximité des populations, des changements de postures organisationnelles et professionnelles, et du besoin de coordination et de pilotage. Les expériences et expertises d'acteurs locaux et nationaux, et de chercheurs, seront présentées et discutées.

En fin de 1ère journée, un débat public réunira, dans l'amphithéâtre du Musée, Madame **Aline Archimbaud**, sénatrice en Seine Saint Denis entre 2011 et 2017, Madame **Nathalie Bajos**, directrice du Département Promotion de l'égalité et de l'accès aux droits au Défenseur des Droits et directrice de recherche à l'INSERM, et Messieurs **Daniel Verger**, responsable du plaidoyer au Secours Catholique et référent du Collectif ALERTE sur l'accès aux droits, et **Eric Piolle**, maire de Grenoble.

Ce colloque constitue les **3èmes Journées scientifiques de l'Odenore**.

Il est également dans la continuité de la Rencontre Territoriale de la Solidarité sur « Le non-recours aux droits et services » organisée en novembre 2015 à l'INSET d'Angers en partenariat avec l'Odenore. En même temps, il clôt la recherche « La lutte, au local, sur le non-recours. Radioscopie des initiatives des collectivités locales », réalisée en 2016 par l'Odenore pour la Direction générale de la cohésion sociale (Ministère des solidarités et de la santé), en lien avec l'Union Nationale des CCAS (UNCCAS) et l'Association Nationale des Directeurs d'Action Sociale et de Santé des Conseils Généraux des Départements et des Métropoles (ANDASS).

Faisant suite Forum « Accès aux droits et lutte contre le non-recours » des 16 et 17 février 2017, le colloque est accueilli par la Ville.

Il a pour partenaires :

- La Haute école de travail social de Genève (HETS-HES.SO).
- Le Réseau thématique 6 (RT6) « Protection sociale, politiques sociales et solidarités » de l'Association française de sociologie.
- La Chaire de recherche sur la jeunesse de l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP).
- Sciences Po Grenoble.

Programme

Mardi 28 novembre

9h00 – 9h45 Accueil café

9h45 – 10h45 Introduction

Mots d'accueil – Jean-Charles Froment, directeur de Sciences Po Grenoble et **Marion Leroux**, directrice de l'INSET d'Angers CNFPT
Présentation du colloque – Odenore / INSET d'Angers.

10h45 – 12h30 Table ronde # 1 : « La place des territoires »

Intervenant(e)s :

Cyprien Avenel, adjoint de la Mission analyse stratégique, synthèses et prospective, DGCS
Joëlle Martinaux, présidente de l'Union nationale des CCAS et vice-présidente du CCAS de Nice
Jérôme Jumel, directeur général des solidarités au Département de Loire-Atlantique, membre du conseil d'administration de l'ANDASS
Jean-Claude Barbier, directeur de recherche émérite CNRS (Université Paris 1 Panthéon Sorbonne), membre du RT6 « Protection sociale, politiques sociales et solidarités » de l'Association française de sociologie, membre du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion

Animateur : Gilles Nézosi, directeur de la Formation continue, Ecole nationale supérieure de la Sécurité sociale

Parler d'action contre le non-recours sur les territoires conduit à mobiliser en priorité « l'aide et l'action sociales locales ». Mais n'est-ce pas l'affaire de l'ensemble du système national de protection sociale, dès lors que celui-ci génère en partie le phénomène, sinon l'aggrave au travers de certaines de ses évolutions ?

Echanges avec les participants

12h30 – 14h00 Déjeuner libre

14h00 – 15h45 Table ronde # 2 : « Les difficultés et leviers pour agir »

Intervenant(e)s :

Maëlle Daniaud, directrice Insertion Aides à la Population / CCAS de Rennes
Marie-Paule Le Guen, directrice de l'Action Sanitaire et Sociale de la Mutualité Sociale Agricole des Alpes du Nord
Marc Leroy, professeur des universités de finances publiques et de sociologie (Université de Reims), Vice-président de la Société française de finances publiques

Animateur : Etch Kalala Mabuluki, doctorant en science politique, membre de la Chaire de recherche sur la jeunesse (EHESP, Rennes)

Les désengagements humains et financiers rendent plus difficile l'accès de tous aux droits. La lutte contre le non-recours se confronte nécessairement à cette contrainte majeure comme à d'autres. Sur les territoires, c'est un risque de perte

de proximité avec les populations. Dans ces conditions, de quelles marges les acteurs des territoires peuvent-ils disposer pour agir sur le non-recours ?
Echanges avec les participants

Pause Café

16h00 – 17h45 Table ronde # 3 : « Les changements de postures »

Intervenant(e)s :

Brigitte Bourguignon, présidente du Haut conseil du travail social *(sous réserve)*
Frédéric Loussouarn, directeur de l'Inclusion sociale, Département Prévention et Solidarités, CCAS de Nantes
Francis Silvente, président de la Fédération des acteurs de la solidarité (FNARS Auvergne-Rhône-Alpes) et co-fondateur du collectif Soif de connaissances
Barbara Lucas, professeure de politiques sociales (Haute école de travail social de Genève, HETS-HES.SO), membre du bureau du RT6 de l'AFS

Animatrice : **Béatrice Muller**, maîtresse de conférences en sociologie (Université Evry-Val d'Essonne), directrice générale de l'Ecole supérieure en travail éducatif et social (Strasbourg), membre du bureau du RT6 de l'Afs

Le besoin d'agir sur le non-recours appelle à renouveler les politiques d'inclusion sociale. Des changements de postures, tant qu'organisationnelles que professionnelles, sont rendus nécessaires. Entre la détection des publics, les démarches d'aller vers ou encore les transformations des métiers d'accueil, quels leviers sont utilisés sur les territoires ? En particulier, que peut-on attendre du numérique ?

Echanges avec les participants

18h30 – 20h30 Débat public
« Agir contre le non-recours sur les territoires »

En présence de :

Aline Archimbaud, Sénatrice en Seine Saint Denis (2011/2017)

Nathalie Bajos, directrice du Département Promotion de l'égalité et de l'accès aux droits au Défenseur des Droits et directrice de recherche à l'INSERM

Daniel Verger, responsable du plaidoyer au Secours Catholique et référent du Collectif ALERTE sur l'accès aux droits

Eric Piolle, maire de Grenoble

Animateur: **Jérôme Vachon**, journaliste, spécialiste de l'action sociale

Mercredi 29 novembre

9h00 Accueil - Café

9h30 – 11h15 Table ronde # 4 *:* « Le besoin de coordination et de pilotage »

Intervenant(e)s :

Stéphanie Brun, cheffe de Bureau, pilote du projet « Améliorer la Gouvernance et développer l'Initiative Locale pour mieux Lutter contre l'Exclusion – AGILLE » (DGCS)
Jérôme Lalung-Bonnaire, coordonnateur du projet éducatif local et du projet de ville, Saint-Etienne du Rouvray
Matthieu Angotti, conseiller auprès du Premier ministre (2012-2014), directeur du CCAS de Grenoble
Robert Lafore, professeur des universités en droit public (Université de Bordeaux), président du conseil de prospective de l'Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux (UNIOPSS)

Animateur : **Nicolas Kada**, professeur des universités en droit public, co-directeur du Centre de recherche juridique et du Groupement de recherche sur l'administration locale en Europe (Université Grenoble Alpes)

La question est celle de la mobilisation des acteurs et donc de l'assemblage, de la coordination et du pilotage des initiatives sur les territoires. Chaque acteur – collectivités, organismes sociaux, services de l'Etat – ne pouvant se suffire à eux-mêmes, qui aujourd'hui peut être chef de file et comment ?

Echanges avec les participants

11h15 – 12h00 Conclusion animée

Modalités administratives

Lieu de la rencontre : Auditorium du musée de Grenoble - 5 place Lavalette (Ligne B, arrêt "Notre Dame Musée")
Pour s'y rendre :
http://www.museedegrenoble.fr/1514-acces.htm

Contacts :
Mickaël ROYER – assistant de pôle INSET Angers : mickael.royer@cnfpt.fr - Catherine CHAUVEAUD – chargée d'études à l'ODENORE : cchauveaud.odenore@msh-alpes.fr

Inscriptions :
Pour les **professionnels territoriaux** de régions, conseils départementaux, communes, intercommunalités et/ou EPCI : les inscriptions se font en ligne (code **CNKRE**)
Pour les **acteurs hors territoriaux** : inscription ici

Prise en charge financière :
L'inscription comprend la participation aux journées.

L’hébergement, le déplacement et la restauration restent à la charge des participants (exceptés pour les intervenants et animateurs).